



Vivre à domicile Province de Liège (VAD-PLg)

Date d'expertise : 19 novembre 2024

Rue Saint Léonard 207
4000 Liège

+32 4 365 80 88
info@vivreadomicile.be

Information générales

Vivre à Domicile Province de Liège est un centre de coordination d'aides et soins à domicile pour :

- les personnes en perte d'autonomie, passagère ou permanente
- les personnes souhaitant rester à domicile
- les personnes qui ont besoin d'aides et/ ou de soins

Différents services sont proposés:

- une coordinatrice vous accompagne et vous informe
- infirmière à domicile
- kinésithérapie à domicile
- aide familiale à domicile
- aide ménagère pour l'entretien de votre domicile
- livraison de repas à domicile
- service de garde-malades
- service de télévigilance
- location ou vente de matériel médical
- service de transport pour les personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer par leur propre moyen. Ces services sont accessibles pour les rendez-vous médicaux (traitements de chimiothérapie, de radiothérapie, dialyse, consultations,...)

- ergothérapeute à domicile
- soins palliatifs
- accompagnement dans vos démarches par un assistant social
- bricodépannage: services de petits travaux
- pédicurie à domicile
- logopédie à domicile
- coiffeur à domicile

01 Les services proposés sont

A domicile

Etre aidé dans ses actes essentiels

Pour recevoir des repas préparés

Pour se coiffer

Pour appeler/recevoir une aide urgente

Pour recevoir un soin esthétique

Se soigner

En recevant des soins infirmiers

En recevant des soins palliatifs

En réalisant une prise de sang

En suivant une rééducation physique

En suivant une rééducation du langage et des apprentissages

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes aveugles
- Les personnes mal voyantes
- Les personnes sourdes
- Les personnes mal entendantes
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.
- Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

Des catégories d'âge

- Les jeunes enfants de 0 à 3 ans
- Les jeunes enfants de 3 à 6 ans
- Les enfants de 6 à 12 ans
- Les adolescents de 12 à 18 ans
- Les jeunes adultes de 19 à 21 ans
- Les adultes de 22 à 64 ans
- Les séniors de 65 à 79 ans
- Les séniors de plus de 80 ans

Auteur :

Un auditeur officiel AccessAndGo

